COLLÈGE ÉCHEVINAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

<u>11 décembre 2024</u>

Présents: **Mme Anne Nickels-Theis, bourgmestre,**
M. Jim Leweck, échevin
M. Alain Weber, secrétaire
Absent excusé: M. Raymond Junker, échevin

OBJET: Règles temporaires de circulation (art 5.3 de la loi du 6.7.2004): « Adventsfënster » à Michelau le 14.12.2024

A l'occasion de l'événement « Adventsfënster » de l'association Buurschter Museksfrënn à Michelau le 14 décembre 2024 et pour les préparations de l'événement, le collège échevinal modifie le règlement de circulation de la commune en interdisant toute circulation et le stationnement sur la place de l'ancienne école à Michelau du 13 décembre 2024 à partir de 18h00 jusqu'au 14 décembre 2024 à 22h00.